



«Quand on a fait l'ouverture de l'usine de Panneaux MDF au Saguenay, les CV arrivaient au DRHC, puis nous étaiement confiés afin qu'on effectue le processus d'embauche», affirme Lynda Plourde, directrice chez Adecco Léonard & Parisien.

nes chez Cascades à Kingsey Falls. On les contacte seulement dans des rushes, de façon temporaire, car on aime bien choisir nos candidats.»

Non loin du siège social de Cascades, la multinationale Weavex, installée à Warwick, a d'autres moeurs. Après avoir procédé à des licenciements massifs, cette compagnie, qui fabrique des feutres pour les papetières, embauche systématiquement ses employés-es permanents par l'entremise d'une agence

privée. «Ainsi, nous n'avons plus à soutenir un département de ressources humaines, note Alain Cayer, le directeur de la qualité. Une agence de Trois-Rivières trie les CV et présélectionne les candidats pour nous.»

L'ÉTAT: DE FOURNISSEUR À CLIENT

L'État a longtemps facilité la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois. Toutefois, «depuis 1990, Développement des Ressources humaines Canada n'effectue plus de placement», explique Diane Brulotte, agente de prestation d'emploi à DRHC. On ne fait plus de matching entre les travailleurs et les employeurs.» Les fonctionnaires sont là pour traiter les demandes d'assurance-emploi, outiller les gens et les référer à d'autres organismes. La restructuration progressive des services d'emploi gouvernementaux a ouvert la porte aux agences privées.

«Les entreprises ont longtemps reproché aux centres d'emploi gouvernementaux une lourdeur bureaucratique, l'absence d'évaluation et de sélection dans la qualité des candidats proposés et des services impersonnels, écrit Jean-Robert Tapin, auteur d'un rapport sur les agences de placement temporaire pour le gouvernement du Québec, en 1993.

D'autre part, même si les services de l'État sont gratuits, beaucoup d'entreprises considèrent qu'ils sont associés au recrutement d'une main-d'oeuvre non spécialisée, non qualifiée et moins motivée.»

De nos jours, non seulement les agences répondent aux besoins particuliers des PME et de la grande entreprise, mais en plus elles placent énormément de travailleurs-ses temporaires au sein même de l'appareil étatique. L'an dernier, dans la région d'Ottawa seulement, le ministère Travaux publics et services gouvernementaux Canada, qui centralise les offres de services pour l'ensemble des ministères, a dépensé 55 millions de dollars pour engager du personnel temporaire lié à 45 agences privées.

De plus, l'État s'associe parfois à une agence de placement privée. «Quand on a fait l'ouverture de l'usine de Panneaux MDF au Saguenay, les CV arrivaient au DRHC, puis nous étaiement confiés afin qu'on effectue le processus d'embauche», affirme Lynda Plourde, directrice en développement chez Adecco Léonard & Parisien.

LE TEMPORAIRE COMME MODE DE VIE

Nancy Szilbereisz n'a pas le goût de moisir sur une liste de rappel. «Dans les hôpitaux, c'est beaucoup trop rigide, après un certain nombre de refus de travailler on peut nous retirer de la liste de disponibilité. En travaillant pour une agence, je ne suis pas obligée de conter des menteries.» Infirmière pour le compte de l'agence Comidic, Nancy Szilbereisz travaille principalement dans des établissements de soins prolongés, auprès de personnes âgées en perte d'autonomie. Elle a délibérément choisi le travail temporaire: «L'adaptation à un nouveau milieu, c'est très stimulant pour moi. De plus, je peux choisir mon horaire de travail et prendre mes vacances quand je veux.»

Ses relations avec les employés réguliers ne sont pas toujours harmonieuses. «Des gens apprécient notre présence

Une industrie dans la fleur de l'âge

L'industrie du placement privé a vu le jour aux États-Unis après la Deuxième guerre mondiale. Manpower en demeure l'archétype.

Selon le Bureau international du travail, les agences de placement temporaire états-uniennes réalisaient un chiffre d'affaires de 20 milliards \$ en 1992, 30 fois plus qu'en 1970. En 22 ans, leur nombre est passé de 2 300 à 15 000.

«Au Canada, c'est tout récent, observe Linda Plourde, de chez Adecco Léonard & Parisien. En 1985 on en comptait quelques-unes, dix ans plus tard, 160 et aujourd'hui, environ 300 à Montréal seulement.» En 1993,

85% des entreprises états-uniennes utilisaient des travailleurs-ses temporaires, contre 75% en Europe et environ 30% au Canada.

À l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel, on parle d'une croissance des revenus de 15% par année.